

2023/060
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de Saint-Etienne-les-Orgues
14 décembre 2023

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal..... 15 Date de la convocation : 08/12/2023
En exercice..... 9 Date d'affichage : 08/12/2023
Qui ont pris part à la délibération..... 14

L'an deux mil vingt-trois et le 14 décembre 2023 à 18 heures, le conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patricia PAUL, Maire.

Nom	Présent (e)	Absent (e)	Excusé (e)	Donne procuration à
Patricia PAUL	Oui			
Marc DINI	Oui			
Christine SANTUCCI		Oui	Oui	Marc DINI
Emmanuel DJAKOVIC	Oui			
François BERGNA	Oui			
Sylvie CAGINICOLAU		Oui	Oui	François BERGNA
Emilie VALETTE		Oui	Oui	Emmanuel DJAKOVIC
Serge MEOLA	Oui			
Patrick DOULIERY	Oui			
Hélène CASTA	Oui			
Steve PREVOST		Oui	Oui	Patricia PAUL
Khaled BENFERHAT		Oui	Oui	Sylvie MATHIEU
Philippe VUILQUE		Oui	Non	
Sylvie MATHIEU	Oui			
Anne-Marie MONTANO	Oui			

Hélène CASTA est désignée secrétaire de séance.

Numéro	OBJET
2023/060	Décision Modificative n°6 – Budget Principal

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1, L.2311-2 et L.1612-11 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M 14 ;

VU la délibération n°2023-028 du Conseil Municipal en date du 13 avril 2023 portant adoption du Budget Général 2023 ;

VU la section charges de personnel du budget principal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Pour : 14
 Abstention : 0
 Contre : 0

DECIDE

- D'approuver la décision modificative suivante :

Décision modificative n°6				
Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM	2 433 578,00 €	-50 243,48 €	50 243,48 €	2 433 578,00 €
022 Dépenses imprévues	75 757,00 €	-50 243,48 €	0,00 €	25 513,52 €
012 Charges de personnel	867 400,00 €	0,00€	50 243,48 €	917 643,48 €
<i>6411 – Personnel titulaire</i>	<i>300 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>13 646,81 €</i>	<i>313 646,81 €</i>
<i>6413 – Personnel non titulaire</i>	<i>250 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>36 596,67 €</i>	<i>286 595,67 €</i>

Récapitulatif Général				
Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total Général Dépenses Investissement	2 309 975,00 €	0,00 €	0,00 €	2 309 975,00 €
Total Général Recettes Investissement	2 309 975,00 €	0,00 €	0,00 €	2 309 975,00 €
Total Général Dépenses Fonctionnement	2 433 578,00 €	-50 243,48 €	50 243,48 €	2 433 578,00 €
Total Général Recettes Fonctionnement	2 433 578,00 €	0,00 €	0,00 €	2 433 578,00 €

- De charger Madame le Maire d'exécuter la présente décision modificative ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et, an que susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire, PAUL Patricia

